
Céline Béraud

Marcel Launay, *Les Séminaires français aux xixe et xxè siècles*

Paris, Cerf, 2003, 261 p. (bibliogr., cartes, annexes, graphiques) (coll. « Petits Cerf-Histoire »)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Céline Béraud, « Marcel Launay, *Les Séminaires français aux xixe et xxè siècles* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 124 | octobre - décembre 2003, document 124.27, mis en ligne le 18 novembre 2005. URL : <http://assr.revues.org/851>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://assr.revues.org/851>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

124.27

LAUNAY (Marcel).

Les Séminaires français aux XIX^e et XX^e siècles. Paris, Cerf, 2003, 261 p. (bibliogr., cartes, annexes, graphiques) (coll. « Petits Cerf-Histoire »).

M.L., spécialiste du catholicisme, livre dans cet ouvrage une histoire des petits et grands séminaires français au cours des deux derniers siècles en adoptant une ligne chronologique assez stricte.

Ces institutions dont la forme organisationnelle se trouve stabilisée au XIX^e siècle, sont le fruit d'un double héritage participant d'une culture exigeante de la perfection pastorale auquel l'A. consacre son premier chapitre : le concile de Trente et l'École française de spiritualité dont la doctrine du sacerdoce se trouve diffusée et mise en application par des compagnies de prêtres. Parmi celles-ci, le rôle des sulpiciens est remarquable : leurs institutions, « *mélange de solide spiritualité et d'études sérieuses* » (p. 17) sont érigées en modèles.

En lien avec « *l'affirmation de la spécificité du ministère et du rôle cultuel du prêtre centré sur l'eucharistie* » (p. 10), Trente consacre certains de ses décrets aux modalités d'accès au sacrement de l'ordre, notamment *Cum adolescentium* portant sur la formation. Les séminaires pour adolescents, sorte de collèges diocésains, que des évêques tentent de mettre en place à la fin du XVI^e siècle, en sont l'une des manifestations pratiques. Ils constituent les ancêtres des petits séminaires de la seconde moitié du XVII^e siècle dont le rôle est alors envisagé comme complémentaire de celui des séminaires d'ordinands. Ces derniers, ne correspondant dans un premier temps qu'à un simple moment de retraite avant l'ordination, s'imposent progressivement aux cours des XVII^e et XVIII^e siècles comme une période obligatoire de « *formation spirituelle et pratique* » (p. 15), sur le modèle de celui de Saint-Sulpice.

Les séminaires (petits et grands) constituent des établissements d'enseignements religieux et généraux même si l'insuffisance de la formation intellectuelle reçue est encore fréquemment dénoncée. Il s'agit aussi et surtout de puissantes instances de socialisation. On y apprend aux candidats à la prêtrise « *à acquérir un comportement conforme à la dignité de l'état ecclésiastique qui doit répondre à trois vertus principales : la modestie, l'obéissance et la gravité* » (p. 17). Institution totale qui « *encadre toute la vie du candidat au sacerdoce* » (p. 18), le séminaire vise à transmettre, au prix d'une discipline très rigoureuse et d'un mode de vie austère, un habitus façonnant des

prêtres exemplaires, cultivant une distance par rapport au monde et à ses tentations.

Au cours de la première partie du XX^e siècle, les séminaires sont en plusieurs occasions ébranlés, tout particulièrement par les deux guerres mondiales auxquelles leurs élèves se sont trouvés mêlés et par une conception plus missionnaire du ministère qui a pu en découler chez certains d'entre eux. Cependant, ces institutions ne connaissent alors que des innovations « *prudentes et limitées* » (p. 170). À partir des années 1960, les critiques qui leur sont adressées sont nettement plus vives : « *C'était là la volonté d'une transformation radicale dans la formation sacerdotale héritée du modèle sulpicien, la fin de ce que certains qualifiaient de « séminaire tunnel » et la remise en cause d'une culture ecclésiastique traditionnelle* » (p. 216). Un profond mouvement réformateur se trouve alors engagé conformément notamment aux nouvelles exigences en matière de formation érigées par le concile de Vatican II dans *Presbyterorum Ordinis*. Les petits séminaires, désormais incapables d'assurer leur rôle traditionnel de « *viviers pour les vocations sacerdotales* » (p. 139), sont progressivement supprimés alors que d'autres voies d'accès aux grands séminaires sont développées. Ces derniers, frappés par la réduction du nombre de candidats à la prêtrise, font l'objet de regroupements inter-diocésains. Les enseignements qui y sont professés, sont organisés en deux cycles et profondément renouvelés.

Concernant les années 1980 et 1990, marquées par un retour à une conception plus classique de la figure du prêtre et de sa formation perceptible notamment dans l'attention particulière portée à la spiritualité ainsi qu'à la liturgie, on peut trouver le propos un peu court alors qu'il s'agit de la période sur laquelle on dispose de peu d'études. Le séminaire parisien du Cardinal Lustiger et celui de Paray-le-Monial pour les prêtres de l'Emmanuel sont évoqués en quelques lignes, la formation reçue à l'intérieur de leur communauté par les frères de Saint-Jean et ceux de Saint-Martin simplement mentionnée. Le dernier chapitre est consacré à la description de la fin d'une époque dont la photographie, issue des archives de Saint-Sulpice, mise en couverture de l'ouvrage est une impressionnante représentation. Mais, à aucun moment, ne sont tracées les nouvelles voies qui se sont ouvertes au cours des dernières années concernant la formation d'un personnel permanent laïque.

Loin de constituer un point obscur d'histoire ecclésiastique, l'étude des séminaires offre un angle d'approche particulièrement intéressant du catholicisme. Ces établissements de formation

et leur évolution sont en effet étroitement liés à l'idéal du prêtre en vigueur ainsi qu'à la vitalité des vocations sacerdotales. De plus, ils permettent de rendre compte des rapports entre l'Église de France et Rome (affrontement entre gallicanisme et ultramontanisme au long du XIX^e siècle, crise moderniste au tournant du siècle, condamnation de l'Action française en 1926, arrêt de l'expérience des prêtres-ouvriers en 1954). Ces institutions se trouvent être aussi d'excellents analyseurs des relations entre l'Église et l'État puisque y sont mises en jeu la question de la laïcité (soumission des séminaristes à l'obligation d'un an de service militaire en 1889, loi sur les associations de 1901, loi de séparation de 1905 suivie du « choc des inventaires »), celle de l'enseignement privé catholique (loi de 1875 créant les universités catholiques, loi Marie de 1951 et loi Debré de 1959) et celle de la démocratisation de l'accès aux études secondaires (réformes Berthouin de 1959 et Fouchet de 1963 qui, en rendant possible la massification du collège, disqualifie le petit séminaire comme moyen d'ascension sociale des jeunes issus de milieux populaires ruraux).

Le travail de M.L. est surtout descriptif. Il n'en est pas moins bien documenté. On appréciera notamment les bibliographies en fin de chapitres contenant les références classiques en la matière comme les plus actuelles, ainsi que les annexes qui auraient cependant pu être utilement complétées par quelques documents statistiques rendant compte de la proportion des diocèses confiant leurs séminaires à des congrégations ainsi que de l'évolution du nombre de séminaristes au cours des deux siècles étudiés. Les propos de l'A. sont nuancés. Ils offrent une utile synthèse aux lecteurs intéressés par l'histoire du clergé et de sa formation.

Céline Béraud.

124.28

LAUX (Claire).

Les Théocraties missionnaires en Polynésie au XIX^e siècle, des cités de Dieu dans les mers du Sud ? Paris, L'Harmattan, 2000, 382 p. (préface de Paul de Deckker) (bibliogr., index, cartes) (coll. « Mondes océaniques »).

Tiré d'une thèse de doctorat, ce livre s'attache à réexaminer, à partir des archives missionnaires et des récits de voyageurs pour l'essentiel, l'influence exercée par les missionnaires, protestants ou catholiques, sur l'organisation politique et sociale de plusieurs populations polynésiennes évangélisées au XIX^e siècle. Dans une perspective comparative large, C.L. confronte la notion de « théocratie

missionnaire » (qui a longtemps nourri les polémiques entre adversaires de l'« absolutisme » des missionnaires et admirateurs de leur œuvre « civilisatrice ») aux situations historiques concrètes relevées, aux îles Hawaï, à Tahiti, aux îles Gambier, aux îles Cook, à Tonga, à Wallis et Futuna.

Si les vertus d'une telle comparaison sont manifestes, en permettant de croiser la diversité des sociétés insulaires et les différentes visions de la société idéale dont sont porteurs les protestants anglais ou américains d'une part, les catholiques français d'autre part, la portée de l'analyse se trouve singulièrement réduite par les outils qu'elle met en œuvre et une série d'« évidences » assez discutables.

Les outils d'analyse sont ceux d'une science historique qui n'aurait rien à apprendre des sciences sociales et s'en tiendrait, pour expliquer l'histoire, à des « circonstances particulières », fruits de la rencontre d'« hommes d'exception » et de « situations singulières » (C.L.). Cette méthode étroitement disciplinaire trouve rapidement ses limites, par exemple lorsque l'auteure évoque l'intrusion du « religieux » dans le « champ du politique » au sein de sociétés où ils n'existaient pas en tant qu'institutions autonomes, ou quand elle indique que l'indéniable intérêt des missionnaires catholiques « pour les cultures polynésiennes » n'allait pas « jusqu'à en respecter les expressions païennes » (sans préciser comment s'effectue le partage entre les éléments culturels « païens » et « non païens »). De même, l'idée que « loin de trouver des cultures primitives intactes », les missionnaires « les découvrent souvent en pleine décomposition », introduit implicitement dans l'analyse une définition de la culture et de sa « pureté » qui aurait mérité d'être davantage questionnée.

Parmi les « évidences » investies à la fois dans la constitution de l'objet d'étude et dans son traitement, il faut souligner l'injustice majeure qui consiste à exclure d'emblée de la recherche les îles christianisées par des « catéchistes » océaniques, au motif que « pour que l'on puisse parler de théocraties missionnaires, il faut à l'évidence qu'il y ait des missionnaires » – ce qui est, comme le souligne l'A., « une lapalissade » – et que les « catéchistes » océaniques ne sauraient être considérés comme des « missionnaires » – ce qui est loin d'être évident. Car comme l'a souligné avec raison Charles Forman, historien américain des missions protestantes dans le Pacifique, ces hommes que l'on appelait des « *teachers* » « *were missionaries, just as much as those who came from Europe or Australia* » (« The missionary Force of the Pacific Island